

Ministère de la culture

Concours externe et interne d'adjoint technique des administrations de l'État principal de 2^{ème} classe, branche d'activité « métiers d'art », spécialité « marbrier », session 2019

Lundi 24 juin 2019

Épreuve écrite d'admissibilité

19-DEC4-07260

L'épreuve écrite consiste en la vérification des connaissances théoriques de base se rapportant au champ professionnel déterminé par le certificat d'aptitude professionnelle, le brevet d'études professionnelles ou le titre de niveau V auquel il est fait référence, au moyen de questionnaires ou de tableaux ou de graphiques à constituer ou compléter, à l'exclusion de toute épreuve rédactionnelle.

(durée : 2h ; coefficient : 2).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Pour rédiger, seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 5 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (4 pages)

Ministère de la culture

Concours externe et interne d'adjoint technique des administrations de l'État principal de 2^{ème} classe, branche d'activité « métiers d'art », spécialité « marbrier », session 2019

Lundi 24 juin 2019

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

Les candidats peuvent traiter les questions dans l'ordre qui leur convient. Ils devront écrire, pour chaque réponse qu'ils feront, le numéro de la question correspondante.

Question n°1 :

En géologie, à quels groupes de roches appartiennent les roches suivantes :

- Volvic
- Saint-Maximin
- Campan

Question n°2 :

Calculer le volume et le poids moyen d'un bloc :

- de tuffeau de 1.20 m x 0.80 m x 0.60 m
- de granit de 0.70 m x 0.50 m x 0.50 m
- de Carrare de 1.40 m x 0.70 m x 0.35 m

Question n°3 :

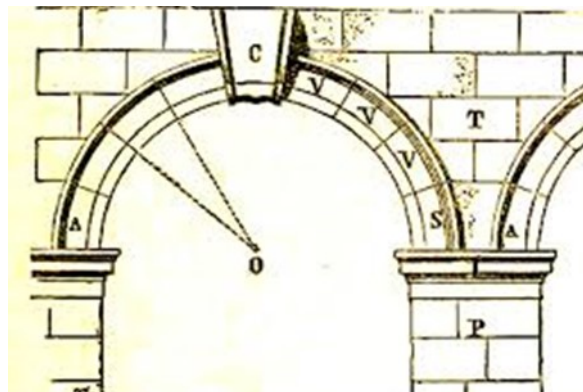
Quelles roches trouve-t-on en Alsace, en Bretagne et dans le Sud-Ouest de la France ?

Question n°4 :

Qu'est-ce que l'Échelle de Mohs ?

Question n°5 :

Tracer les lits des blocs A, C, V, S, T et P.



Question n°6 :

Comment nomme-t-on ces figures et quelle est leur fonction ? Si les personnages représentaient des hommes, comment les nommerait-on ?



Question n°7 :

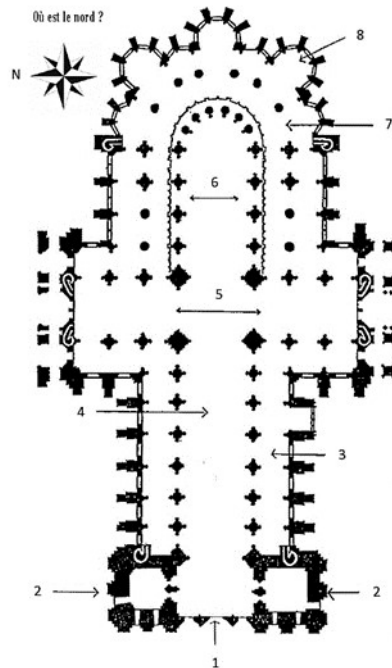
Citer les principaux ordres architecturaux dans l'ordre chronologique de leur apparition.

Question n°8 :

Citer trois arcs architecturaux et dessiner les à main levée.

Question n°9 :

Indiquer sur votre copie, en reportant le numéro correspondant, les huit termes manquants de ce schéma.



Question n°10 :

Citer les différentes catégories de taille.



Figure 10.1



Figure 10.2



Figure 10.3

Question n°11 :

Citer trois outils à percussion lancée.

Question n°12 :

Citer trois outils à percussion posée avec perceur.

Question n°13 :

Citer trois outils sans perceur.

Question n°14 :

Qu'est-ce qu'un piédouche ? Compléter votre réponse par un croquis ombré.

Question n°15 :

Quels sont les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires en atelier de taille ?

Question n°16 :

Quelle est la préconisation impérative pour le déplacement d'un bas-relief en marbre de 2,50 m de large, de 1,20 m de hauteur et d'une profondeur de 3 cm ?

Question n°17 :

Citer deux types de carrières d'extraction de pierre et au moins deux méthodes d'extractions.

Question n°18 :

Citer cinq métiers de la pierre.

Question n°19 :

Citer une moulure concave et une moulure convexe.

Question n°20 :

Dessiner une crête de coq, un onglet, un grain d'orge et une gradine.